

Accompagner La Réunion sur la voie du développement durable



BILAN D'ACTIVITÉ

DE LA DEAL RÉUNION 2018



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
du Logement



Sommaire

05
Edito



06-07
Eau et
biodiversité



10
Dévelop-
pement
Durable en
action



08-09
Aménagement
durable du
territoire

11
Energie et climat



12-13
Politique du
logement



14
Risques
naturels





15
Risques routiers



16-17
Risques anthropiques

Contribution des antennes territoriales

18 Antenne Est

19 Antenne Ouest

20 Antenne Sud



21
Coopération internationale



22-23
Organisation et moyens au service des missions de la Deal



24-25
Faire connaître son action



26-27
Organigramme





“Pour l’avenir de notre cadre de vie”



De gauche à droite : Jean-Michel Maurin, directeur ; Stéphanie Bascou, directrice adjointe ; Ivan Martin, directeur adjoint.

Lorsque qu’on évoque la notion de transition écologique ou énergétique, on pense de prime abord que cela relève exclusivement de la puissance publique et surtout que cela dépend du niveau d’implication des services de l’État ou des collectivités.

Si on prend en compte les attentes de la population qui sont très fortes en la matière, à La Réunion comme sur le reste du territoire national, ce constat s’avère évident.

Mais ce raisonnement est trop limité. Il faut avoir à l’esprit que les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à être impliqués dans la transition écologique. Les citoyens eux aussi doivent être au cœur de cette transition, ce sont même des acteurs fondamentaux pour réussir ce grand projet qui conditionne l’avenir de notre cadre de vie et surtout celui de nos marmailles.

Les Réunionnais ont un rôle à jouer dans tous les domaines : c’est à eux de réduire les gaspillages, de faire attention à leurs besoins en énergie, en eau, d’éviter de jeter leurs déchets n’importe où dans la nature et de favoriser ainsi la propagation de maladies vectorielles comme la dengue, de privilégier les modes doux de transports quand cela est possible, de faire attention à ne pas introduire d’espèces animales et végétales sur notre île par exemple.

La DEAL Réunion est forcément en première ligne sur toutes ces thématiques, mais elle est surtout présente pour sensibiliser et accompagner l’ensemble des Réunionnais à la nécessité vitale de cette transition.

Jean-Michel MAURIN
Directeur de la DEAL Réunion



Eau et biodiversité

En 2018, la DEAL a continué à porter une action déterminée pour la sauvegarde de la biodiversité terrestre et marine, patrimoine mondial de l'humanité, mais aussi pour la préservation de la ressource en eau qui demeure un enjeu fondamental pour le développement humain sur l'île.



Faits marquants

L'année 2018 a été marquée par l'initiation de la création d'une agence régionale de la biodiversité pour La Réunion en application de la récente loi sur la biodiversité conférant de nouvelles responsabilités à la collectivité régionale. Le Comité eau et biodiversité est parvenu à trouver un mode de fonctionnement stabilisé qui lui permet désormais de jouer pleinement son rôle de parlement local de l'eau et de la nature. Les expériences de l'outre-mer ont pu être partagées avec les Ministres à l'occasion d'un rassemblement national qui s'est tenu à Paris en septembre. L'année a été également marquée par une structuration renforcée des polices de l'environnement sous la coordination du Préfet et avec l'appui des parquets. Toutes les polices sont désormais fédérées avec un dialogue récurrent et la volonté d'être efficaces ensemble dans la lutte contre la destruction d'un patrimoine naturel dont nous avons la responsabilité pour les générations futures.

Instruction et police de l'eau

L'année 2018 a été marquée par le portage de la procédure d'autorisation environnementale qui apporte un nouveau cadre aux projets menés sur le territoire. Au titre de l'instruction des dossiers « Police de l'eau », plus de cent dossiers ont été déposés, instruits ou en cours d'instruction. Les opérations de contrôle ont notamment concerné le chantier NRL, le nouveau franchissement de la rivière des Galets, la pêche aux bichiques, les remblais en zone inondable et travaux dans le DPF ou les travaux d'enlèvement d'andains. Si l'effort de mise aux normes des stations d'épuration a permis de rattraper un retard considérable, un travail important a été poursuivi sur le volet collecte des eaux usées. Le chantier d'actualisation de toutes les stations de l'île a été mené à bien et finalisé début 2019. Ces progrès s'accompagnent de la production de boues qui seront valorisées de manière croissante dans un

objectif d'économie circulaire avec l'appui d'un futur service d'accompagnement technique et gestion des épandages porté par la Chambre d'Agriculture.

La poursuite de la mise en œuvre du protocole « andains » a permis de continuer à alimenter le chantier NRL en matériaux tout en libérant du foncier agricole.

Politique de l'eau et des milieux aquatiques

La DEAL porte résolument avec les autres partenaires de l'eau la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau dont l'objectif est la restauration du bon état des masses d'eau. 2018 a permis de faire un bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du SDAGE et de commencer à dresser un nouvel état des lieux environnemental. La participation du public a été requise sur ces sujets.

Grâce aux efforts de la DEAL, le plan d'action eau dans les DOM a continué à se déployer à La Réunion. Les conditions de rédaction des contrats de progrès sont désormais réunies dans l'intérêt des réunionnais et de leur ressource en eau.



Dans le cadre du Conseil Maritime Ultramarin de Bassin (CMUB), la DEAL a co-animé avec la Région le groupe de travail chargé des problématiques environnementales. L'objectif est de finaliser un Document Stratégique de Bassin Maritime (DSBM) de l'océan indien.

La gestion quantitative de l'eau a connu plusieurs avancées avec la désignation des « zones de répartition des eaux » qui permettent d'accentuer le suivi des zones susceptibles de connaître une pénurie en eau.



Les efforts de la DEAL et de ses partenaires ont abouti à de nombreux progrès concernant la gestion des poissons endémiques de La Réunion dont les bichiques font partie. Une révision de l'arrêté de classement des cours d'eau a été réalisée pour intégrer l'abandon du projet Takamaka 3. Enfin, comme chaque année, la DEAL a mis en œuvre le programme d'entretien du Domaine Public Fluvial.

Politique de la biodiversité

La DEAL a porté de nombreuses actions de gestion et de conservation des espèces indigènes et des milieux naturels.



La DEAL a poursuivi l'animation de la mise en œuvre des plans de conservation d'espèces menacées, d'actions de restauration de milieux naturels prioritaires, des trames vertes et bleues et de la stratégie de lutte contre les espèces invasives (bilan du plan opérationnel de lutte contre les invasives et préparation du prochain). Avec 64 espèces, La Réunion porte la majorité du chantier d'élaboration des Plans Nationaux d'Action que la France souhaitera mettre en avant en 2020 lors du congrès mondial de la nature à Marseille.

La DEAL, relai local du Ministère en charge de l'environnement, a continué à appuyer une gestion active des espaces protégés par le Parc national et les 2 réserves nationales présentes sur le territoire.



La DEAL a été vigilante à la bonne intégration de la biodiversité dans les politiques publiques et sa prise en compte dans les plans, programmes et projets : analyse des volets biodiversité des grands projets d'aménagement, instruction et suivi des dérogations relatives aux espèces protégées (vingtaine de dossiers d'aménagement présentant des enjeux naturalistes forts instruits).

Enfin, la mise en œuvre de la convention « CITES », encadrant les mouvements internationaux d'espèces menacées s'est traduite par l'instruction de plusieurs centaines de dossiers (principalement orchidées, tortues, ivoire...).



Aménagement durable du territoire

L'accompagnement des acteurs dans la conduite de leurs projets de territoire et une amélioration de services attendus par les bénéficiaires a été au cœur des préoccupations de la DEAL en 2018.



Accompagner les acteurs dans la conduite de leurs projets

- par des formations et de l'animation de réseaux professionnels :

Plusieurs actions (conférences, formations) à l'attention des collectivités, maîtres d'œuvres et décideurs, ont eu lieu en 2018. Une formation sur la Nature en ville a ainsi été organisée en déclinaison du plan santé-environnement PRSE3 afin de sensibiliser les acteurs aux enjeux de la Santé-Environnement dans les opérations d'urbanisme et d'aménagement.

On peut citer aussi le séminaire consacré aux retours d'expériences des projets labellisés EcoQuartiers et destiné à aider les acteurs à mieux appréhender certaines dimensions de la ville durable.

Par ailleurs, la mise en réseau des acteurs professionnels du bâtiment a été impulsée pour agir concrètement et de manière coordonnée sur la problématique de l'amiante : caractériser les coûts, les points de blocages au sein de la filière, les actions nécessaires à la Réunion pour que la présence d'amiante dans un bâtiment ne soit pas un repoussoir à toute velléité de réhabilitation...

De manière plus globale, la capacité à innover des acteurs réunionnais a été reconnue car 18 projets réunionnais ont été retenus comme Lauréats au programme PACTE. Ces projets ont été mis à l'honneur lors de l'événement organisé en avril 2018, en présence de sa présidente et de l'AQC.

- par un conseil sur les documents stratégiques orientant l'aménagement du territoire

L'année 2018 a été marquée par une intense activité de conseil et d'analyse des Plans Locaux d'Urbanisme. Ainsi, 8 PLU ont été analysés dans l'objectif d'aboutir avec les communes porteuses, à des documents solides juridique et portant une vision concrète de l'aménagement durable du territoire.

Par ailleurs, la discussion de la loi Elan au niveau national a offert des possibilités pour des évolutions de la Loi littoral. La DEAL a ainsi fait connaître son analyse des contraintes d'application locales au niveau du ministère et des élus locaux, pour essayer d'adapter le texte autant que possible et viser une meilleure prise en compte de ces contraintes.

Accompagner des projets structurants du territoire

En 2018, la DEAL a poursuivi son accompagnement en faveur des projets d'infrastructure et d'aménagement : sur le projet de téléphérique urbain au Moufia, il s'agissait de faciliter et de coordonner les procédures d'un dispositif novateur, en tant que transport urbain de personnes (le survol de zones urbaines et d'équipement pose en effet des questions particulières d'analyse sur les impacts sur l'environnement, les habitants et l'évolutivité des constructions surveillées).

La DEAL a accompagné de nombreux porteurs de projets pour les aider à s'inscrire dans les appels à projets nationaux visant à développer des territoires soumis à des difficultés communes de type : « Repenser la périphérie commerciale », « Plan Action Cœur de Ville ».

2018 sera également marqué par la création d'une structure dédiée, le Groupement d'intérêt Public « Ecocité la Réunion », mis en place pour conforter la gouvernance du projet et assurer son passage en phase opérationnelle. Ce choix a été guidé par une mission d'experts en aménagement du CGEDD.



Assurer la nécessaire présence de l'État dans le contrôle des règles et renforcer son efficacité

Le respect des documents d'urbanisme est également contrôlé par l'application d'une politique pénale en matière d'urbanisme. Ainsi, les constructions illégales ou sans titres sont verbalisées et la plupart du temps condamnées à la démolition sous délai avec astreinte. 16 démolitions ont été constatées en 2018, et la liquidation des astreintes

(somme à payer tant que la construction n'a pas été démolie) s'est élevée à un montant total de 538 000 €.

L'efficacité de cette action nécessite forcément un ciblage de l'État sur les zones les plus sensibles mais aussi l'intervention complémentaire des maires, dans les zones urbaines. Ce principe a été fortement réaffirmé et des documents de sensibilisation produits pour inciter ces derniers à l'action



Par ailleurs le service en charge de la liquidation des taxes s'est renforcé et a structuré son action pour offrir un meilleur service aux bénéficiaires : accueil du public, vérification des informations, temps de traitement...

Enfin, de spectaculaires opérations de démolitions ont été conduites sur le Domaine Public Maritime, pour mettre un terme à des occupations illégales du rivage et de l'arrière plage par des restaurateurs depuis de longues années. L'implantation de ces bâtiments sur le trait de côte renforçait les phénomènes d'érosion et limitait la libre circulation des personnes sur la plage.



Construire des bâtiments accessibles, confortables et adaptés au territoire

La DEAL est présente auprès des professionnels de la construction pour accompagner l'application des règles de la construction, notamment l'accessibilité aux personnes handicapées et la réglementation thermique-acoustique-aération spécifique aux DOM (RTAA), via des missions de conseil et des missions de contrôle. La DEAL continue d'animer la politique de mise en accessibilité des établissements recevant du public en pilotant les commissions d'accessibilité et en accompagnant le dispositif des agendas d'accessibilité programmée. Par ailleurs, le contrôle des règles de construction a été étendu cette année aux maisons individuelles en secteur diffus, en ciblant l'application de RTAA.

En dehors de ces missions régaliennes, la DEAL participe pleinement aux réflexions et actions en faveur de la filière du « bâti tropical » à La Réunion. Quelques faits marquants de 2018 : diffusion d'une plaquette sur les modalités pratiques de mise en œuvre de la RTAA, adaptation du référentiel HQE bâtiments durables au contexte local pour le secteur tertiaire.

Optimiser le parc immobilier de l'Etat

Le projet de regroupement de la DEAL et de la DIECCTE dans le parc de la Providence à St Denis est passé en 2018 en phase de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. Par ailleurs, le choix a été acté de réaliser le nouveau bâtiment bioclimatique qui accueillera au Port les services de la DMSOI.





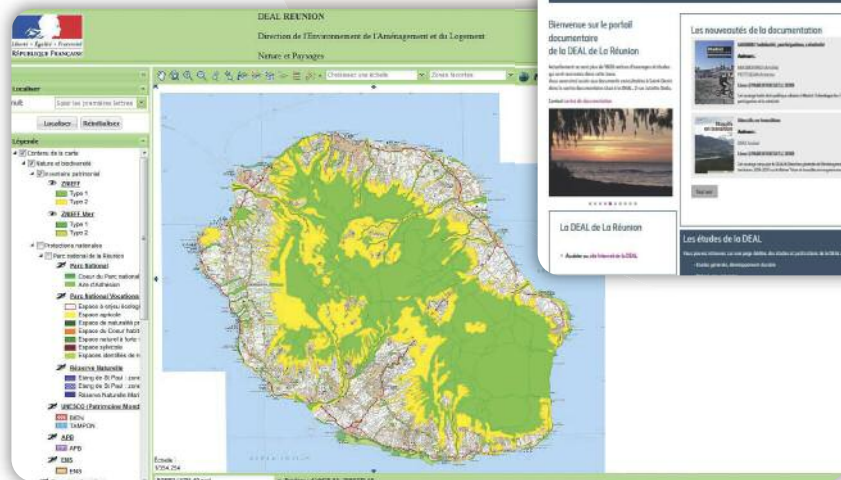
Développement Durable en action

L'amélioration permanente des connaissances environnementales est une exigence pour la DEAL car elle doit mettre celles-ci à disposition de ses nombreux partenaires et du public. Elles constituent aussi une ressource essentielle pour lui permettre de mener à bien ses missions au titre de l'autorité environnementale.

Conduite et valorisation d'études, mise à disposition des données

La DEAL a mené de nombreuses actions visant à faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation des données dans le domaine de l'environnement en Europe (directive INSPIRE). La traduction de cette obligation réglementaire se fait par différents moyens : le système d'information sur l'environnement et le développement durable (SIDE), la cartographie interactive CARMEN (*accessibles à partir du site internet de la DEAL de La Réunion*), la mise à disposition des couches géographiques relatives aux plans de prévention des risques (aléas inondation, mouvement de terrain et littoraux) sur le site www.risquesnaturels.re

accessible à partir de la plateforme régionale PéiGéo, et les données numérisées de plusieurs servitudes d'utilité publique (plans de prévention des risques naturels, sites classés, plans de prévention des risques industriels et installations SEVESO) dans le cadre de la déclinaison locale du Géoportail de l'Urbanisme. Le partage de l'information, l'animation de la connaissance s'effectue également à travers le pilotage de l'AGORAH, agence positionnée au carrefour et au service des acteurs de l'aménagement du territoire.



La DEAL a enfin souhaité diversifier le champ des publications annuelles synthétisant les données statistiques mises à la disposition du Ministère. Ainsi, une nouvelle publication sur les immatriculations neuves vient désormais compléter celles relatives aux constructions neuves (données SIT@DEL2) et au parc locatif social (données RPLS).

Autorité Environnementale



L'arrêt du Conseil d'État du 6 décembre 2017 a annulé la compétence des préfets de région en tant qu'autorité environnementale. Cette décision a conduit la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) à endosser les avis relatifs aux projets en complément à ceux relatifs aux plans et programmes.

Parallèlement aux nombreux avis et décisions de l'autorité environnementale préparés en 2018 pour le compte de la MRAE et du préfet de région, la DEAL s'est investie dans l'animation et la sensibilisation des acteurs locaux et les commissaires enquêteurs aux enjeux de la démarche d'évaluation environnementale des documents d'urbanisme et de la mise en œuvre de la séquence Éviter-Réduire-Compenser dans les études d'impact.

La coordination des fonds contractualisés

Le Contrat de Plan entre l'État et la Région Réunion (CPER) pour la période 2015-2020 est l'outil par lequel l'État exerce un effet de levier pour l'investissement local et contribue à la mise en œuvre des fonds européens structurels et d'investissement, dont il représente une part importante des contreparties nationales.

En 2018, 22 dossiers de demandes de subvention représentant un engagement de 2,6 M€ de crédits de l'État ont été instruits par la DEAL. En appui au SGAR (préfecture), la DEAL s'implique dans les travaux de révision du CPER afin d'assurer une continuité au soutien des investissements avec comme perspective la signature officielle du Contrat de Convergence et de Transformation qui succédera au CPER à partir de 2019.

2018 a confirmé la consolidation des liens avec la CDC, l'AFD, l'ADEME pour faire émerger ou accompagner les projets.

Energie et climat



Energie, Climat, Développement Durable pour la transition écologique

Approuvée par décret ministériel le 12 avril 2017, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de La Réunion 2016-2023 a été mise en révision pour la période 2019-2028, par l'État et le Conseil régional qui assurent la co-maîtrise d'ouvrage. Un travail collaboratif et constructif a permis



de parvenir à un projet de PPE 2019-2028 ambitieux et réaliste pour répondre aux défis du territoire, en termes de maîtrise de la demande en énergie, de réduction de la consommation d'énergie dans les transports, de développement des énergies renouvelables, et de décarbonation du mix électrique.

Parallèlement, la DEAL s'est impliquée dans la co-élaboration avec le Conseil Régional du schéma régional biomasse qui détermine les orientations et actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement des filières de production et de valorisation énergétique de la biomasse.

La DEAL accompagne les acteurs locaux dans les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, ainsi que les collectivités lauréates à l'appel à projet Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) lancé en 2014.



Enfin, la DEAL agit en matière de promotion du développement durable (DD) et d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) auprès de différents publics :

- les collectivités territoriales à travers les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), les objectifs de développement durable (ODD) et les projets territoriaux de développement durable comme le contrat de Transition Ecologique du TCO ;
- les associations œuvrant en faveur du Développement Durable en accompagnant la dynamique de réseau représentée par GRANDDIR et en finançant des projets associatifs à travers un appel à projets ;
- le grand public et les agents de l'Etat en particulier, en organisant la Semaine Européenne du Développement Durable.





Politique du logement

Le secteur du logement social constitue un enjeu social et économique prépondérant pour La Réunion. La forte proportion de ménages à revenus modestes au sein de la population réunionnaise génère une demande importante en logement à loyer faible à modéré. Le logement social contribue directement à l'activité du secteur de la construction.



Les financements de l'État en faveur du logement en 2017

En 2018, le nombre total de logements aidés par l'État à La Réunion s'est établi à 3 479 unités (dont 2 515 logements neufs). Le niveau de programmation de logements locatifs sociaux neufs est ainsi demeuré stable sur les trois dernières années.

Les engagements pour la réhabilitation du parc locatif ont connu une nette progression en faveur de la remise à niveau de ce parc. En effet, 15 opérations représentant 824 logements ont pu être engagées, chiffre nettement supérieur à ceux des années précédentes.

En revanche, le secteur de l'accession sociale à la propriété et de l'amélioration du parc privé a connu un brutal coup d'arrêt du fait de la suppression de l'allocation logement accession.



Les programmes de résorption de l'habitat insalubre (RHI) en cours de réalisation sont en panne, les constructions de particuliers sur le foncier dont ils sont propriétaires a fortement chuté ainsi que les opérations d'amélioration des propriétaires occupants. Les très faibles revenus des

ménages concernés les empêchent désormais, pour une grande majorité d'entre eux, d'améliorer leurs logements ou de pouvoir construire sur le terrain dont ils sont propriétaires.

Les moyens budgétaires engagés par l'Etat en faveur du logement social en 2018 se sont, tous produits confondus, élevés à 154,31 M€, se décomposant en 56,19 M€ de crédits de la ligne budgétaire unique (LBU) et 98,12 M€ au titre des aides fiscales sur les dossiers locatifs.



Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

L'intervention de la DEAL pour le compte de l'ANRU s'est poursuivie en 2018, dans le cadre de l'élaboration des projets pour les 6 quartiers de La Réunion bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (2014-2024), par la définition et la présentation des projets à travers plusieurs réunions techniques partenariales puis un comité national d'engagement.

L'ANRU va ainsi intervenir à hauteur de 145 M€ et la ligne budgétaire unique (LBU) à hauteur de 53 M€ sur l'ensemble de ces 6 quartiers. Ces investissements permettront à terme la production de 1 980 logements, la réhabilitation de près de 2 600 logements, des écoles, des équipements publics, des espaces publics ainsi que les déplacements bénéficieront également de ces investissements publics.

La lutte contre l'habitat indigne

Ces dernières années, la lutte contre l'habitat indigne (LHI) a changé de forme à La Réunion : du traitement des bidonvilles, aujourd'hui éradiqués, elle s'est réorientée de fait vers une insalubrité plus diffuse, persistant par poches ou isolée et disséminée.

Avec la mise en place du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI), d'un nouveau plan d'actions et la désignation d'une animation dédiée (ADIL) en 2016, les rôles de chacune des institutions dans la mise en œuvre des polices de la LHI a été réaffirmé.

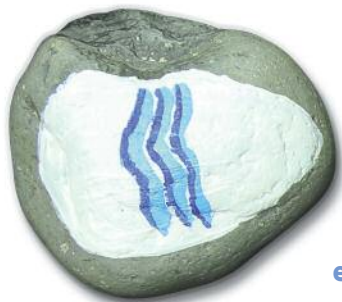
La DEAL intervient dans le cadre des travaux d'office, par la mise en œuvre de travaux de tous types (sécurisation et mise aux normes, réhabilitation, démolition et condamnation des accès), ou suit leur mise en œuvre par les communes, et de

l'astreinte administrative. La très forte progression en 2018 des signalements et des arrêtés d'insalubrité ont entraîné un important développement de cette action par le service habitat et logement social de la DEAL. Les actions et procédures sur ce thème seront renforcées en 2019.



Etude sur les besoins en logements

La DEAL et l'INSEE ont réalisé une étude sur les besoins en logement à l'horizon 2035. Elle offre des données précieuses pour les acteurs de la filière et notamment les 5 intercommunalités qui pourront anticiper au mieux leur besoin à venir.



Risques naturels

Les attentes de la population en matière de prévention des risques majeurs et de protection contre leurs conséquences sont importantes. Protéger contre les risques naturels est donc un enjeu fondamental pour la DEAL Réunion.

La poursuite de l'action en matière de prévention des risques naturels

L'année 2018 a vu l'approbation de quatre nouveaux plans de Prévention des Risques (PPR) dont ceux relatifs aux aléas littoraux (recul du trait de côte et submersion marine) des communes de St Pierre et St Paul. Ainsi, au 31 décembre 2018 :

- Globalement les 24 communes de l'île sont dotées d'un PPR inondation et/ou mouvement de terrain (soit une couverture de 100 %).
- 22 communes sont dotées d'un PPR inondation et 18 communes d'un PPR mouvement de terrain.
- 7 communes sont dotées d'un PPR littoral.

Les efforts initiés en 2018 pour la révision de certains PPR parmi les plus anciens (inondations et/ou mouvements de terrain) et l'approbation de plusieurs PPR littoraux, porteront leurs fruits en 2019.

Vigilance Crues et Dispositifs d'Alerte Locaux

Le Dispositif Spécifique ORSEC « Vigicrues » opérationnel depuis 2016, a été mis en œuvre de manière concluante à plusieurs reprises début 2018. Il renseigne en temps réel sur le risque de crues ; les bulletins émis par la cellule de veille hydrologique (CVH) sont consultables par tous sur le site internet vigicrues-reunion.re, qui a été optimisé pour l'affichage sur smartphone.

Afin de passer de l'observation à la prévision des crues, des études de modélisation pluie-débit ont été lancées fin 2017. Le Comité Technique de la CVH réunissant des experts locaux et nationaux a permis de mobiliser des ressources pour réaliser en 2018 des tests exploratoires de modélisation qui se sont avérés encourageants ; les travaux seront poursuivis en 2019.

Dans le cadre du groupe de travail « Crues Soudaines », les communes de Saint Benoît et Sainte Suzanne ont installé un Dispositif d'Alerte Local sur leur territoire avec l'appui de la CVH. Ils seront pleinement opérationnels début 2019 et ouvriront la voie à des expérimentations sur d'autres rivières de l'île.



L'accompagnement des collectivités dans la prise de compétence liés à la gestion des inondations, et la mise en œuvre de programme d'actions opérationnelles

L'année 2018 a été marquée par la prise de compétence GEMAPI des intercommunalités. Des échanges ont eu lieu régulièrement avec ces dernières pour les éclairer sur les évolutions réglementaires (loi Fesneau) et sur les moyens à mettre en place pour assurer cette compétence.

La DEAL a accompagné l'élaboration de 4 nouveaux PAPI d'intention, et les travaux liés à des PAPI ont démarré sur 2 secteurs de l'île : rivière des Galets (9000 personnes en zone d'enjeu) et Saline/Ermitage (8000 personnes en zone d'enjeu).

Cette année aura également vu la mise en place du contrat de concession porté par la DEAL pour permettre l'extraction de matériaux de la rivière des Remparts jusqu'en 2025. Cela s'inscrit dans le cadre de la gestion du profil en long du cours d'eau afin de garantir la maîtrise du risque inondation pour le centre-ville de Saint Joseph.

Enfin, concernant les problématiques de mouvements de terrain, la DEAL a accompagné la commune de Salazie afin de réduire le risque sur 2 secteurs sensibles (travaux de stabilisation du lit de la ravine Roche à Jacquot et études liées au glissement du secteur « Mare à Goyaves »).



Une saison cyclonique 2017/2018 particulièrement active

Lors des épisodes de tempêtes de la saison cyclonique (Berguitta, Dumazile, Fakir), la DEAL a mis en place un appui aux communes afin de les aider notamment pour :

- le choix des mesures à mettre en œuvre dans les situations non stabilisées (bâtiments concernés par un danger résiduel : glissement de terrain, chutes de blocs, etc.).
- la prise d'arrêtés d'interdiction totale ou partielle d'accès aux parcelles pour lesquelles la situation pouvait évoluer défavorablement, et la mobilisation du « fonds Barnier » lorsque cela était nécessaire.
- l'instruction en appui à la Préfecture des demandes des collectivités en matière de mobilisation du Fonds de Secours Outre-mer.

Enfin, de spectaculaires opérations de démolitions ont été conduites sur le Domaine Public Maritime, pour mettre un terme à des occupations illégales du rivage et de l'arrière plage par des restaurateurs depuis de longues années. L'implantation de ces bâtiments sur le trait de côte renforçait les phénomènes d'érosion et limitait la libre circulation des personnes sur la plage.



Risques routiers

L'éducation routière, au cœur de l'apprentissage de la sécurité

27 039 examens pratiques du permis de conduire ont été réalisés en 2018 par les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la DEAL, en légère baisse (-14%) par rapport à l'année 2017. La part de permis B reste quant à elle relativement stable (82 % des examens proposés), avec une réussite d'environ la moitié des candidats à leur premier passage.

En parallèle, il y a eu la création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » délivré par la délégation à la sécurité routière (ministère de l'intérieur) par arrêté ministériel du 26 février 2018. Il a donné lieu à La Réunion à la signature de 31 contrats de labellisation.



Les actions locales de mise en œuvre de la politique de sécurité routière

L'observatoire départemental de la sécurité routière a enregistré en 2018 48 décès, chiffre quasi constant par rapport à 2017 (47 décès), et une accidentologie en hausse avec 612 accidents corporels (+13 %).



Les actions prévues au Plan d'actions départementales ont été mises en œuvre dans le cadre du Document Général d'Orientations 2018-2022, signé en 2018. Au final en 2018, 137 actions ont été réalisées localement pour un budget de subvention de 193 000 euros (apportés par la Région Réunion, le Conseil départemental et l'État). En complément 343 animations de sensibilisation ont été effectuées par les Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR).



Le suivi et le contrôle des conditions d'activité des transporteurs routiers

En 2018, dans le domaine des transports routiers, la DEAL a mené 265 opérations de contrôle sur route, en lien avec les forces de l'ordre, concernant 750 conducteurs et leur véhicule. Les contrôleurs des transports terrestres ont aussi réalisé des contrôles sur les sites de 43 entreprises. Au total, 39 procès verbaux ont été rédigés, pour 160 infractions relevées par la DEAL.

En parallèle, une centaine de structures a été créée et inscrite au registre des transports, menant à une augmentation annuelle de 3 % du nombre d'entreprises de transport présentes sur l'île.

L'année 2018 a aussi été exceptionnelle du point de vue du nombre de titres de transport délivrés, titres devant être présents dans les véhicules réalisant du transport public : plus de 4500 titres ont été distribués, renouvelant ainsi 60 % des titres présents sur l'île.



Risques anthropiques

Les activités à caractère industriel peuvent être à l'origine de dangers ou inconvénients pour l'environnement ou la santé : l'inspection des installations classées a la mission de vérifier la bonne application des règles environnementales par les entreprises.



L'inspection des installations classées

L'inspection des installations classées instruit les demandes (une trentaine en cours en 2018) et contrôle les établissements (près de 230 inspections en 2018, stable par rapport à 2017).

A ce titre près de 370 établissements installés à La Réunion sont soumis à autorisation ou enregistrement au titre des installations classées, dont 300 industriels, et environ 800 à déclaration. Les principales filières industrielles sont représentées, mais les enjeux les plus importants sont concentrés dans les domaines de l'énergie (stockage et

production), des carrières et du BTP, de l'agroalimentaire (dont la filière sucre-rhum), des déchets, des substances (stockage et utilisation) et des entrepôts : parmi tous ces établissements, 30 relèvent notamment de la directive IED sur la gestion intégrée des pollutions.

Carrières et matériaux

L'année 2018 aura encore été marquée par une pression importante dans le domaine des matériaux, notamment pour alimenter le chantier de la nouvelle route du littoral. L'autorisation d'exploitation de la carrière de Ravine du Trou, destinée à couvrir la majeure partie des besoins résiduels a été délivrée, et les dossiers les plus importants, instruits.

Déchets



Au-delà des appuis apportés à la structuration des filières de traitement des déchets et d'économie circulaire, l'extension du site de stockage de Pierrefonds a pu une nouvelle fois être autorisée pour une durée limitée (mi 2023), dans l'attente de la mise en place d'installations structurantes pérennes. Une action coup de poing a visé également à vérifier la qualité des déchets entrants sur le site de stockage exploité dans le nord, proche de la saturation.



Lutte contre les installations illégales



Les actions de lutte contre les extractions sauvages, les sites de démontage de véhicules hors d'usage, et les transferts illégaux de déchets ont été accentuées, avec un recours accru aux sanctions administratives financières en cas d'absence de régularisation, ainsi qu'aux relevés des infractions pénales avec opérations conjointes avec les forces de police/gendarmerie.



Au total, ce sont plus de 110 arrêtés de sanctions qui ont été signés en 2018, tant pour sanctionner les défauts d'autorisation que le non-respect de prescriptions par les exploitants.

Prévention des risques industriels majeurs

L'accent a été mis en 2018 sur la prise en compte des risques autour des principales canalisations de transport de matières dangereuses, et le suivi des plus gros entrepôts de matières combustibles de l'île.



Santé environnement

Le plan régional santé environnement (PRSE 3) a été finalisé au cours de l'année, en concertation avec l'Agence régionale de santé et la Région, après validation par le groupe régional santé environnement et participation du public. Au total 20 actions centrées sur 5 axes ont été retenues et doivent être mises en œuvre sur les 4 prochaines années.



Contrôle des centres de contrôles de véhicules

Au total, 65 actions de contrôle ont permis sur 2018 de s'assurer du respect, par les opérateurs et les centres de contrôle, de la qualité des visites techniques périodiques obligatoires pour les véhicules légers ou poids lourds, contribuant ainsi au dispositif d'amélioration de la sécurité routière.



Contribution des antennes territoriales

Par leur proximité avec les acteurs publics et privés de ces territoires, les 3 antennes de la DEAL (Est, Sud, Ouest) ont le rôle important de premier interlocuteur et de facilitateur de projets. Elles sont également en première ligne dans les cas de gestion de crise comme l'ont démontré leurs interventions et leur mobilisation après le passage des cyclones et tempêtes Fakir, Dumazile et Berguitta.

Antenne EST

L'année 2018 a été marquée en particulier par :

- l'organisation en collaboration avec la CIREST de 2 réunions du comité de pilotage chargé de suivre les réflexions en cours sur la rivière du Mât
- l'organisation de 6 réunions de travail avec la mairie de Saint-André sur le projet de parc du Colosse à Saint-André



Rôle d'écoute des acteurs du territoire et de portage des politiques publics de la DEAL :

14 réunions avec la sous-préfète et/ou les élus locaux.

Habitat et RHI :

• Concertation avec les collectivités autour de la politique de l'habitat :

Organisation en collaboration avec la CIREST d'une réunion programmation pluriannuelle avec les communes pour préparer la programmation pluriannuelle du logement social le 12 décembre 2018.

• Politique de l'habitat : PCLHI de Saint-André et PILHI de la CIREST : participation à 4 réunions de travail.

• Habitat :

Engagements :

85 logements sociaux financés dont :

- 50 logements locatifs en réhabilitation pour 0,25 M€
- 35 logements privés (28 améliorations, 1 AAH et 6 LESD) pour 0,84 M€

65 logements locatifs très sociaux pour 1,85 M€

Mandatements : 249 demandes de paiement traitées pour un montant de 4,95 M€

• Ventes et location de logements sociaux :

Vente : 3 avis aux notaires

Location : 1 avis aux particuliers

• RHI :

6 opérations RHI, 1 OGRAL et 6 études en cours

- 0,04 M€ engagés

- 0,8 M€ mandatés en 3 appels de fonds

Gestion Domaniale DPM / DPF / DPE :

Le territoire Est est marqué par 71 ravines, 5 étangs et 50 km de littoral.

- 31 visites de contrôle et de surveillance
- 8 AOT DPM
- 13 AOT DPF
- 1 COP DPE

Contentieux pénal :

- 6 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressées dont 100 % relevant strictement des zones à enjeux pour l'Etat (zones agricoles, naturelles et à risques)
- 12 procès verbaux dressés dans le cadre des recouvrements d'astreintes
- 8 projets d'avis techniques
- 20 tournées de contrôle
- 1 démolition

Antenne OUEST

L'année 2018 a été marquée en particulier par :

- L'avancement du chantier de la nouvelle route du littoral et son impact sur le territoire, notamment l'avancement des dossiers d'instruction des autorisations de carrière de la ravine Du Trou, des Lataniers et de Bellevue.
- La création du GIP de l'Écocité et la finalisation des études préliminaire du prolongement de l'axe mixte de Cambai.
- Le lancement du programme d'action cœur de ville de la commune du Port 2019-2025 (24 actions- 20M€)
- La démolition des restaurants situés sur le plage de l'Ermitage
- La fin des travaux du Centre Hospitalier Ouest Réunion, notamment la concertation pour les accès routiers
- Le pilotage de l'ensemble des actions publiques sur le territoire de Mafate (SDAIM, Hélistation, CPU, alimentation électrique ...)
- le lancement des travaux du PAPI de l'Ermitage
- la gestion de la fin de l'allocation logement et son impact sur 1289 projets de logement individuel permettant l'accession à la propriété.
- le lancement d'une étude concernant la maîtrise de l'érosion et protection du Lagon de Saint-Leu, avec objectif de mise en place d'un plan d'action multi-partenarial.
- La mise en place du comité de suivi pour la valorisation du littoral de l'ermitage.



Habitat :

- Le pôle a organisé 4 réunions des personnes publiques associées (PPA) et a présenté 20 opérations de constructions et 8 opérations d'aménagements aux architectes conseils de la DEAL.
- En 2018, il a été engagé 13,5M€ pour la construction de 834 logements sociaux. Parallèlement le pôle a certifié la livraison de 673 logements. Ses actions ont permis le mandatement de 8,5M€.
- Le pôle participe, en concertation avec le TCO, à l'élaboration et l'arrêt des documents stratégiques de gestion des logements, le Programme Local de l'Habitat (PLH), la Convention Intercommunale d'attribution (CIA), le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), le Plan Partenarial de la Demande et d'information du demandeur (PGDD),

Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI)

La région Ouest est fortement impactée par l'habitat insalubre, notamment la commune de Saint-Paul qui concentre, à elle seule, 58% des opérations de LHI de la Réunion.

En 2018, l'antenne a organisé 71 réunions, COTECH et COPIL nécessaires à l'avancement des 32 opérations de LHI du bassin ouest de la Réunion.

Si 3223 familles sont concernées par une action ciblée RHI, RHS, OST ou OGRAL dans ce bassin ouest, à ce jour, 1317 d'entre elles ont pu trouver une solution de logement définitive et 1906 autres familles sont en attente d'être relogées.

Par ailleurs, 698 logements insalubres ont été détruits alors qu'il reste 406 logements en attente d'être démolis.

Non seulement 1717 logements ont été construits, il reste, en outre 1946 logements à construire dont 570 accessions sociales et 324 AAH (Acquisition Amélioration de l'Habitat). L'antenne ouest accompagne le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) du TCO.

L'antenne prend aussi en charge les demandes de dossiers de Droit au Logement Opposable (DALO) pour le compte de la DJSCS, soit 476 demandes de dossiers DALO pour l'année 2018.

Appui Territorial Gestion des domaines DPM/DPF/DPE

Les agents de l'antenne ont effectué 44 visites de contrôle, délivré 83 Autorisations d'occupation temporaire (AOT).

L'année 2018 a été marquée par l'activité contentieuse liée à la gestion du DPM notamment la plage de l'Ermitage. 5 mises en demeure et 6 verbalisations au titre du CG3P ont permis la conduite de la procédure judiciaire et la démolition de 6 restaurants de plage le 18 décembre 2018. L'antenne a également assuré la gestion directe du DPM de la commune de St Leu suite à la non-reconduction de la convention de gestion avec la commune. Les travaux de confortement de l'ouvrage de protection du littoral Nord ont été pilotés par l'antenne (150ml – 25 000€).

Appui Territorial Contentieux Pénal de l'urbanisme (CPU)

Les agents du CPU ont traité 114 plaintes ou signalements, cela s'est traduit par 100 visites de contrôle et l'engagement de 24 nouvelles procédures contentieuses (96 % relevant de zones naturelles ou agricoles). Cette action a permis la démolition de 5 habitations illégales.

Concernant les taxes, l'antenne a transmis l'intégralité des procédures établies entre 2014 et 2017 pour recouvrement des amendes fiscales.

Appui Territorial Accessibilité

L'antenne a instruit 274 dossiers présentés en commission d'accessibilité d'arrondissements. 100 % de ces dossiers a fait l'objet d'un avis. 8 visites de sécurité accessibilité d'ERP ont été réalisées

Antenne SUD

L'année 2018 a été marquée en particulier par :

- les tempêtes BERGUITTA, FAKIR et DUMAZILE ont fortement impacté le sud du département.
- La commune de l'Entre-Deux est la première et unique commune déclarée carencée au titre de l'article 55 de la loi SRU.
- Le Règlement National d'Urbanisme a été appliqué aux communes de Saint-Joseph, Saint Philippe et Tampon.
- Enfin, la suppression de l'allocation logement accession a impacté la production du logement diffus.

HABITAT ET LHI

Politique de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne

- Contribution à l'avis de la DEAL en phase arrêt du PLH de la CASUD. Lancement des travaux d'installation de la CIL
- PLH/PILHI de la CIVIS arrêté. COPIL d'installation de la CIL et ateliers sur les orientations. Approbation du document cadre de la CIL et de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) en décembre 2018
- Appui technique sur le projet d'OGRAL de Petite Ile
- Financement de 2 études sur Saint-Louis pour 142 000 €
- 5 Cotech et COPIL de la RHI Butte Citronnelle à Etang-Salé
- 7 dossiers RHI mandatés pour 600 k€ dont un solde
- AMI Cilaos : 1 Cotech, 150 diag et 13 projets d'améliorations financés par la LBU et le CD
- 36 retraits de dossiers DALO pour 18 demandes déposées et transmises à la DJSCS

Engagements Habitat

- 1182 logements sociaux financés dont :
 - 851 logements locatifs neufs (347 LLTS, 310 LLS, 194 PLS) pour 7,34 M€
 - 215 logements REHAB engagés pour 1,06 M€.
 - 116 logements financés en secteur diffus (100 améliorations et 16 LESD) pour 2,66 M€. L'activité Habitat Privé a chuté de plus de 66% en raison de la suppression de l'AL

Mandatements Habitat

- 586 dossiers mandatés pour 10,57 M€
 - En locatif, 52 demandes ont été instruites dont 7 opérations locatives soldées
 - 522 dossiers diffus instruits dont 186 dossiers soldés et 7 dossiers minorés

Ventes et location des LES

- 13 demandes de ventes instruites
- 10 demandes de locations instruites

Carence Entre-Deux

- contribution à la mise en place de la convention de transfert du DPU
- analyse et traitement de 73 Déclarations d'Intention d'Aliéner
- 1 bien préempté

FRAFU

- 3 avis d'opportunité et 760 k€ engagés pour les réseaux secondaires de l'opération Les Filaos (46 LLTS) et pour l'étude complémentaire sur le secteur de Bras-Long à l'Entre-Deux.

APPUI TERRITORIAL

Gestion Domaniale DPF/DPE/DPM

Le territoire sud composé de 10 communes totalise 671 km de cours d'eau en DPF, l'étang du Gol (espace naturel sensible), 9 zones humides, et 80 km de littoral.

Le volet domanial a généré la délivrance de 43 actes répartis comme suit :

- 32 AOT délivrées (et 4 délimitations) sur DPF, pour 20 sorties de terrain
- 1 COP délivrée sur le DPE
- 10 autorisations délivrées sur le DPM pour 10 sorties terrains
- 7 dossiers Fonds de Secours Outre-Mer instruits pour un montant total d'indemnités de 1,9 M€
- Surveillance des chantiers d'entretien des ravines sur 4 communes pour un montant de 50 k€
- Opération spécifique d'enlèvement de déchets en Rivière Saint-Étienne (buzz internet)

Contentieux pénal de l'urbanisme

- 53 nouvelles procédures d'infractions en matière d'urbanisme ont été dressées dont 90% concernant les zones à enjeux de la DEAL (zones Agricoles, Naturelles et à risques)
- 32 procès verbaux dressés dans le cadre des recouvrements d'astreintes
- 51 projets d'avis technique transmis au siège
- 25 tournées CPU conduites
- 14 démolitions spontanées constatées (suscitées par le dispositif de recouvrement des astreintes)
- 4 audiences auprès du TGI de Saint-Pierre pour 28 dossiers traités par l'antenne

Sécurité / Accessibilité

- 14 visites d'ouverture d'ERP dont 3 relevant de la 1^{ère} catégorie
- Instruction et présentation de 311 dossiers en 22 commissions d'accessibilité
- Instruction de 10 dossiers d'Ad'AP pour la SCDA
- 30 réunions de conseil aux pétitionnaires

Commission Départementale de Sécurité Routière CDSR

- 37 dossiers d'études de manifestations sportives et d'événementiels, en lien avec les domaines et/ou l'accessibilité, ont fait l'objet d'un avis.

Aménagement / Urbanisme

- Contributions aux avis de l'Etat sur le PLU arrêté de Saint-Joseph (deux phases d'arrêt)
- Avis sur modification du PLU de Saint-Louis

Nouveau Conseil aux Territoires

- Accès ISDN - rivière Saint-Étienne
- Parc du Volcan - Tampon
- Hélicoptères/Hélistations Cilaos et Tampon
- Belvédère de Bois-Court

Avis RNU :

- 17 défavorables pour 284 dossiers traités sur la commune de Saint-Louis
- 18 défavorables pour 204 dossiers traités sur la commune de Saint-Joseph



Actions à l'internationale dans la zone sud océan indien



Coopération renforcée avec Madagascar

La DEAL Réunion et le Ministère de l'Aménagement du Territoire malgache ont lancé en 2018 une action de coopération renforcée entre les deux pays. La DEAL a en effet accueilli pendant une semaine, fin août une délégation de 6 personnes du Ministère de l'Aménagement du territoire composé notamment du Directeur général, du directeur des Villes, du directeur du Foncier.

La DEAL renouait ainsi avec une tradition de coopération et d'échanges avec les institutions de la Grande île. La direction de l'aménagement du territoire malgache qui dépend du ministère du même nom envisage de créer dans l'ensemble des 22 régions un service régional de l'aménagement du territoire (SRAT). Elle a donc pris contact avec la DEAL par l'intermédiaire d'un conseiller diplomatique de l'Ambassade de France détaché auprès de ce ministère, pour envisager quelle collaboration pouvait être mise en place, et surtout bénéficier des éclairages des équipes de la DEAL en matière d'aménagement durable de territoire, de maîtrise du foncier.



Cela constitua un moment d'échanges fructueux qui a permis à la DEAL de présenter la manière dont fonctionnait un service déconcentré français dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, de montrer les savoir faire de la Réunion en la matière mais aussi ceux des partenaires habituels de la DEAL. La semaine a été agrémentée de nombreuses rencontres avec les services partenaires de la DEAL (service des domaines, AGORAH, EPFR, Ville de La Possession...) La délégation a été satisfaite de ces premiers échanges et cela devrait désormais se concrétiser dans un futur proche par un partenariat encore plus approfondi.

Mozambique - risques naturels

La DEAL a participé en juin 2018 à un séminaire à Maputo au Mozambique organisé par l'Institut National de Gestion des Calamités sur la prévention et gestion des catastrophes naturelles, où elle a pu apporter son expertise en matière de prévention des risques naturels. Ce séminaire s'inscrivait parfaitement dans la continuité des Assises régionales des risques naturels organisées à Saint-Denis de la Réunion en juillet 2017.

Fonds de coopération régionale

Le fonds de coopération régionale, exclusivement dédié à la politique d'insertion régionale, facilite une dynamique de coopération en finançant des projets entre La Réunion et les pays de la zone sud océan Indien. L'objectif est de favoriser les conditions d'un développement économique et social durable de l'île par une insertion optimisée dans son environnement géographique.

La DEAL Réunion fait partie du comité de gestion du FCR composé également d'autres services instructeurs de l'État et des collectivités territoriales. En 2018, ce sont 6 projets qui ont été retenus par le Préfet de la Réunion dans le cadre de l'appel à projet lancé en début d'année.

Accompagnement des porteurs de projets internes et externes

Un travail important de préparation de la commission mixte Maurice Réunion a eu lieu en début d'année pour élaborer les sujets inscrits à l'ordre du jour de cette commission initialement prévue en mai 2018 puis reportée. Cela s'est traduit sans attendre par la signature des conventions entre Globice et MMCS (Mauritius Marine Conservation Society) sur la photo identification baleines, et Kélonia (pour envisager à terme un centre sur les Tortues marines à Maurice).





Organisation et moyens au service des missions de la Deal

L'année 2018 a été caractérisée par une forte activité des services support orientée vers l'amélioration des conditions de travail des agents, mais aussi vers la promotion de l'activité du service, son exemplarité, sa contribution à la grande cause nationale que constitue l'insertion dans la vie professionnelle.

L'ouverture de la DEAL en faveur de l'insertion professionnelle

La volonté de la DEAL de contribuer à l'insertion professionnelle s'est traduite en 2018 par le recrutement de huit volontaires de service civique, pendant deux ans. Le succès de ce dispositif est avéré après un an de service des volontaires.

Par ailleurs, la DEAL a participé au salon emploi public qui a permis de promouvoir les métiers de la DEAL en inter-ministériel.



La sécurisation des sites de la DEAL

Après le site du boulevard Rambaud à Saint-Denis en 2016, c'est le site de Saint-Pierre, siège de l'antenne sud qui a été équipé d'un système élaboré de télésurveillance. Cette opération de sécurisation constitue une action de modernisation de l'administration

Les réparations des dégâts FAKIR



Suite au passage de la tempête FAKIR, près de 150 000 € de travaux de réparations ont été engagés et réalisés en moins de six mois sur les différents sites afin de rétablir des conditions de travail des agents de la DEAL.

Pilotage stratégique

En 2018, s'est tenue une formation à la méthode dite LEAN APPO (amélioration par une démarche participative des processus opérationnels) avec un déploiement sur deux domaines d'activité à savoir les taxes d'urbanisme et l'instruction du financement du logement social.

En termes de ressources humaines, la zone de gouvernance des effectifs (DEAL, DMSOI, équipes mises à disposition préfecture et DJSCS) comptait 358 agents. Enfin, pour porter les politiques publiques, ce sont plus de 85M€ qui ont été gérés par la DEAL.

Actions sociales en faveur des agents

En 2018, le Comité Local d'Action Sociale (CLAS) de la DEAL de La Réunion a eu le plaisir d'accueillir 562 personnes (agents, conjoints, enfants et retraités) lors de ses manifestations organisées dans le cadre de la cohésion sociale : toutes les actions proposées par le CLAS ont rencontré un vif succès et plus particulièrement les actions suivantes :

- team building,
- sensibilisation à la gestion du budget familial,
- massages relaxant en entreprise
- au bonheur des enfants sur le thème de Vaïana et Maui



Le développement du télétravail

Le télétravail a été mis en œuvre à la DEAL de La Réunion en 2018, afin de diminuer les charges et le stress liés aux déplacements domicile/travail des agents résidant loin de leur lieu de service.

Pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette nouvelle forme d'organisation du travail sur le plan administratif et technique, aussi bien que dans l'accompagnement médico-social, les services support furent des acteurs majeurs dans l'avènement du télétravail à la DEAL de La Réunion.



Actions culturelles et sportives

L'ASCE (Association Sportive Culturelle et d'Entraide) a accueilli 335 personnes lors des différentes manifestations qu'elle a organisées tout au long de l'année. On peut citer parmi celles-ci les sorties enfants Cueillettes de Goyaviers et Acro-plaines, une randonnée à Mafate, un voyage au Vietnam et le Noël sur le site d'Aquanor (qui a rassemblé 128 participants dont 91 enfants qui sont repartis avec leur cadeau remis par le Père Noël), sans oublier une prestation musicale dans la cour du siège pour la fête de la Musique...

Les élections professionnelles de fin d'année

Enfin, l'année 2018 a vu le renouvellement des représentations syndicales lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018. Grâce à une préparation rigoureuse tout au long de l'année, les élections se sont déroulées de façon optimale.



Faire connaître son action



Mars

Plaquette système d'information sur la nature et les paysages



Janvier

Plaquettes d'information sur les plans directeurs de conservation baleines et dauphins



Mai

- Lancement du Plan Régional Santé 3
- Lancement de la semaine européenne du développement durable



Avril

Lancement du chèque Énergie à La Réunion



Juin

Visite à la DEAL de M. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la transition écologique et solidaire



Août

Participation à l'exposition *La Réunion sur Mer* de M. Allègre



Septembre

Présentation étude DEAL INSEE sur les besoins en logements à La Réunion à l'horizon 2035



Octobre

- Participation au forum des métiers de la Fonction publique (Nordev)



- Séminaire de l'État sur la feuille de route économie circulaire



Décembre

Posters de sensibilisation à la faune des récifs



- **Architecte conseil**
Pierre BOLZE
- **Paysagiste conseil**
Sylvain FLIPO

PÔLE AMÉNAGEMENT HABITAT

Service Aménagement et Construction Durables

Maryline CAILLEUX

Cheffe de service
02 62 40 26 50

Adjointe
Estelle ROUQUET
02 62 40 29 30

Secrétariat
02 62 40 26 51

- **Unité Constructions et Immobilier de l'État**
Guenhaël LE GLOANIC, chef d'unité
02 62 40 28 39
- **Unité Droits des Sols**
Catherine CONSTANS, cheffe d'unité
02 62 40 26 60
- **Unité Qualité de la Construction**
Sophie LE GARREC, cheffe d'unité
02 62 40 28 08
- ▶ **Pôle développement territorial**
- > Michèle ANDRIANARISON, référente Qualité Architecturale et Urbaine
02 62 40 28 46
- > Véronique FROÏM, référente Déplacements et Infrastructures de Transport
02 62 40 26 18
- **Unité Aménagement-Planification**
Cécile REILHES, cheffe d'unité
02 62 40 28 02
- **Unité Instruction des Projets**
Fabien OMEZ, chef d'unité
02 62 40 26 59
- **Unité Littoral Paysages et Sites**
Francis EHRHART, chef d'unité
02 62 94 72 52

Service Habitat Logement Social

Christian PRETOT

Chef de service
02 62 40 28 00

Adjointe
Audrey BESNARD
02 62 40 28 38

Secrétariat
02 62 40 28 01

- **Bureau Administratif et Financier**
Patricia OMEZ, cheffe d'unité
02 62 40 26 95
- **Unité ANRU**
Karine LOMBARD, cheffe d'unité
02 62 40 29 56
- **Unité Habitat Nord**
Corinne MARTEL, cheffe d'unité
02 62 40 28 80
- **Unité Habitat Privé**
Frédéric NOË, chef d'unité
02 62 40 28 64
- **Unité Logement Locatif Social**
Arnaud PETON, chef d'unité
02 62 40 29 10
- **Unité Programmation et Financement de l'Aménagement**
XXXX, cheffe(fe) d'unité
02 62 40 28 22
- **Unité Politique et Planification de l'Habitat**
Géraldine DIBLARD, cheffe d'unité
02 62 40 28 20

Organigramme



Jean-Michel MAURIN
Directeur de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
02 62 40 26 00

Stéphanie BASCOU
Directrice adjointe,
cheffe du pôle aménagement, habitat
02 62 40 26 10

Ivan MARTIN
Directeur adjoint,
adjoint au délégué ministériel de
zone, chef du pôle risques
02 62 40 26 05

Secrétariat de direction
02 62 40 26 01 / 02 62 40 26 11

■ **Mission Cabinet, Communication,
Coopération zonale océan indien**
Stéphane GEAUFREAU
02 62 40 26 24

■ **Mission Pilotage de la Qualité,
des BOP et de la Performance**
Loïc LAHAYE
02 62 40 28 30

PÔLE RISQUES

Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique

Jérôme DULAU
Chef de service
02 62 40 26 70

Adjoint
Alain BESNARD
02 62 94 76 49

Secrétariat
02 62 40 26 71

■ **Unité Évaluation Environnementale**
Alain BESNARD, chef d'unité

> Christelle LE ROY, adj. Projets et Plans-programmes thématiques
02 62 94 76 45

> Caroline WOLF, adj. Documents d'urbanisme et Projets urbains
02 62 94 78 19

■ **Unité Transition Énergétique et Développement Durable**
Jérôme DULAU, chef d'unité

> Janis GLAMPORT, Climat
02 62 40 26 20

> Sébastien MARIOTTI, Transition Écologique et DD
02 62 94 76 44

> Samuel LASLANDES, Énergie
02 62 40 27 21

■ **Unité Système d'Information Géographique**
Jean-François NEDELEC, chef d'unité
02 62 40 26 48

■ **Unité Connaissance et Prospective**
Gilles QUIERE, chef d'unité
02 62 40 26 77

> Daniel AH-SON, chef de cellule Evaluation et Statistiques
02 62 40 26 44

> Jérôme PARIS, Ingénierie financière et Prospective
02 62 40 26 92

Secrétariat Général

Gérard THOLOU
Secrétaire général
02 62 40 27 00

Secrétaire général adjoint
XXXX
02 62 40 27 42

Secrétariat
02 62 40 27 01

■ **Unité Gestion des Patrimoines**
Johnny AVIGNE, chef d'unité
02 62 40 27 80

■ **Unité de Gestion Financière et Comptable**
Armande BODINO, cheffe d'unité
02 62 40 29 92

■ **Unité Ressources Humaines**
Eve OMBREDANE, cheffe d'unité
02 62 40 27 03

■ **Unité Sécurité, Prévention, Médico-Sociale**
Gérald THOLOU, chef d'unité
02 62 40 27 00

■ **Unité Téléphonie, Informatique et Logistique**
Thierry MORALES, chef d'unité
02 62 40 27 32

Service Eau et Biodiversité

Nicolas ROUYER
Chef de service
02 62 94 72 56

Adjoint, chargé de la « Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) »
Jean-Yves PESEUX
02 62 94 76 43

Secrétariat
02 62 94 72 50

■ **Unité Biodiversité**
Laurence PROVOT, cheffe d'unité
02 62 94 76 46

■ **Unité Police de l'Eau et Instruction**
Denys LEPETIT, chef d'unité
02 62 94 72 58

■ **Unité Politique de l'Eau et des Milieux Aquatiques**
Grégoire DE SAINT-ROMAIN, chef d'unité
02 62 94 72 47

Service Prévention des Risques et Environnement Industriels

Michel MASSON
Chef de service
02 62 92 41 19

Adjoint
Nicolas DENNI
02 62 92 41 17

Secrétariat
02 62 92 41 50

■ **Unité Déchets, Air, Santé**
Marine BATTISTINI, cheffe d'unité
02 62 92 41 51

■ **Unité Eau, Sol, Sous-Sol**
Nicolas DENNI, chef d'unité
02 62 92 41 17

■ **Unité Sécurité et Risques Accidentels**
Anne LANGANNÉ, cheffe d'unité
02 62 92 41 21

■ **Comité Locale d'Action Sociale (CLAS)**
Katia LEBON (Présidente)
02 62 40 27 12

■ **Association Sportive, Culturelle et d'entraide (ASCE)**
Mery-Anne LAM WING HIME (Présidente)
02 62 40 26 75

Service Prévention des Risques Naturels et Routiers

Franck LUSTENBERGER
Chef de service
02 62 40 28 50

Adjointe, chargée de mission sécurité-défense et circulation routière
Céline GUERVILLE
02 62 40 29 50

Secrétariat
02 62 40 28 51

■ **Cellule Veille Hydrologique**
Isabelle ROCHET, cheffe de cellule
02 62 40 26 80

■ **Unité Accompagnement territorial pour la prévention des inondations et mouvements de terrain**
Cyril CASSAI, chef d'unité
02 62 40 26 83

■ **Unité Coordination de la Politique des Risques Naturels**
Stéphanie REHAULT, cheffe d'unité
02 62 40 29 46

■ **Unité Éducation Routière**
Hervé DELAIRE, chef d'unité, DPPCSR
02 62 40 27 41

■ **Unité Prévention des Risques Naturels**
Florent BABY, chef d'unité
02 62 40 28 49

■ **Unité Sécurité Routière**
Gilbert RICQUEBOURG, chef d'unité
02 62 40 28 45

■ **Unité Transports Routiers**
Pierre FONTANIER, chef d'unité
02 62 40 28 90

ANTENNES TERRITORIALES

■ **ANTENNE EST**
66, rue Amiral Bouvet
97470 SAINT-BENOIT
Tél. 02 62 40 25 57

Responsable
Michel HOAREAU

■ **ANTENNE OUEST**
2, quai Gilbert
97460 SAINT-PAUL
Tél. 02 62 40 25 30

Responsable
Joël CADUDAL-GUGUIN

■ **ANTENNE SUD**
7, chemin de la Balance
97410 SAINT-PIERRE
Tél. 02 62 40 25 00

Responsable
Olivier URIEN

L'adresse électronique des personnels de la DEAL s'obtient en écrivant : -prenom.nom@developpement-durable.gouv.fr-




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Directeur de la publication : Jean-Michel Maurin, Directeur
Rédaction : les services et antennes de la DEAL
sous la coordination de Stéphane Geaufreau,
Responsable de la mission communication, cabinet et coopération
Illustration en couverture : Lycée Jean Perrin-TECMS
Photos : Misson communication - AdobeStock - P. Crozet
Impression : PRINT2000 - Papiers issus de forêts gérées durablement - Avril 2019
Réalisation : COMBAVA

Siège DEAL
2, rue Juliette Dodu
97706 Saint-Denis messag cedex 9

Tél. : 0262 40 26 26
Fax : 0262 40 27 27